

COMMENT PROCÉDER POUR L'OBTENTION DE VOTRE CERTIFICAT D'AUTORISATION

→ Veuillez nous acheminer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés, à l'adresse courriel : villagestpierre@videotron.ca ou nous déposer l'ensemble des documents au bureau administratif situé au 485, Chemin Village Saint-Pierre Nord, Village Saint-Pierre.

→ Le coût du permis devra être acquitté lors de l'émission du permis.

Prenez note que des documents incomplets, manquants ou imprécis peuvent retarder l'émission du permis. Ce formulaire ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire.

LIEUX DES TRAVAUX :

ADRESSE : _____

NUMÉRO DE LOT (si terrain vacant) : _____

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (PROPRIÉTAIRE):

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

TÉL. : (____) _____ CELL : (____) _____

NOMS DES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS OU ENTREPRENEURS :

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

TÉL. : (____) _____ CELL : (____) _____

CALENDRIER ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux : JJ ____ MM ____ AAAA ____

Date prévue de fin des travaux : JJ ____ MM ____ AAAA ____

Coût des travaux estimés: _____

DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION – INSTALLATION SEPTIQUE



INFORMATION CONCERNANT L'INSTALLATION SEPTIQUE

Nature des travaux

☐ Nouvelle construction ☐ Modification ☐ Remplacement

RENSEIGNEMENTS SUR LE BÂTIMENT

Construction : ☐ Projetée ☐ Existante

Occupation : ☐ Annuelle ☐ Saisonnière

Nombre de chambres à coucher : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6

Si autre que résidentiel, débit total quotidien : _____ litres/jour

Coupe d'arbre nécessaire? : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, combien : _____

LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE

Aide-mémoire

A) Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) de ce dernier; ☐

B) Une copie de l'étude de caractérisation du site et des plans et devis du système de traitement des eaux usées tel que requis en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22). ☐

DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION – INSTALLATION SEPTIQUE

DOCUMENTS À FOURNIR APRÈS LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Vous devez fournir à la municipalité **un certificat de conformité** émis par le professionnel responsable de l'étude de caractérisation du site. Ce certificat doit inclure :

- Des photos des installations septiques avant d'être recouvertes montrant les matériaux et les éléments constituant le système implanté;
- Une certification que l'installation est conforme au règlement provincial Q-2, r.22 et qu'elle a été installée tel que dessinée dans le plan fourni lors de la demande. Si des modifications à ce plan ont été apportées lors de l'implantation, un nouveau plan doit être réalisé et remis dans un délai de 30 jours à la municipalité.

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature : _____ Date : _____

Il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.

Espace réservé:

Matricule : _____

No lot : _____

Superficie : _____

Zonage agricole : _____

Zonage municipal : _____